



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dyslexie et dyspraxie

Question écrite n° 89531

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les enfants atteints de « dys » dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH). Il existe un véritable manque d'adaptation et d'inclusion au sein des dispositifs d'inclusion scolaires, un manque d'AESH, avec de la précarité de leurs contrats et un manque de considération et de reconnaissance de leur fonction. De plus le nombre des AESH est insuffisant. Enfin, on ne peut que constater qu'un manque de communication entre les AESH et parents. C'est pourquoi il voudrait savoir quelles mesures envisagées par le Gouvernement pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89531

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7357